



PRÉFET DE LA REGION BOURGOGNE

Évaluation d'incidences Natura 2000 : Formulaire simplifié

Le Réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable. Le réseau comprend des :

- zones spéciales de conservation (ZSC)* désignées au titre de la Directive « Habitat faune Flore »,
- zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux.

En Bourgogne, le réseau représente 66 sites et couvre 12% du territoire. Vous trouverez en *annexe 1* la carte des sites du département où se déroule votre activité.

L'évaluation des incidences

Un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans :

- la liste nationale du décret n°2010-365 du 9 Avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000,
- la liste locale complémentaire au 1^{er} décret : arrêtés préfectoraux du 29 juillet 2011 (71), 25 août 2011 (58), 9 septembre 2011 (21) et du 23 septembre 2011 (89)
- la liste locale « régime propre » (élaboration en cours).

Ce régime s'applique, selon les cas, que l'on soit dans un site Natura 2000 ou hors site, certains projets pouvant avoir des incidences sur de grands territoires.

Le formulaire simplifié

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : mon projet a-t-il une incidence sur un site Natura 2000 ?

Attention : Si une incidence est possible, un dossier d'évaluation complet doit être établi.
(Vous trouverez en *Annexe 2* le schéma présentant la démarche à suivre.)

Ce formulaire permettra au service instructeur du dossier de fournir l'autorisation requise ou dans le cas contraire de demander de plus amples précisions sur certains points. Il vise à aider le porteur de projet à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000 pour le projet qu'il souhaite réaliser. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter tout complément qu'il juge nécessaire.

Où trouver l'information ?

- ➔ **Précisions sur la démarche** : Auprès de la DDT de votre département, dans les documents mis en ligne sur le site internet de la DREAL Bourgogne :

Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Prendre en compte Natura 2000 dans les activités > Le principe de l'évaluation des incidences

- ➔ **Cartographie des sites** : dans l'application « cartographie dynamique » de la DREAL Bourgogne

Connaissance des territoires > Information géographique > Cartographie dynamique

- ➔ **Définition et localisation des enjeux, liste des espèces et habitats** : dans le document d'objectifs du site Natura 2000 concerné lorsqu'il est élaboré (mairies concernées, DDT, site internet de la DREAL) ; formulaires standards de données et fiches pédagogiques (site internet DREAL)

Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Connaître le réseau des sites bourguignons

- ➔ **Eclairage sur les enjeux** : auprès de l'animateur du site Natura 2000 concerné (liste sur le site internet de la DREAL Bourgogne)

* *Nota bene* : les SIC ou sites d'importance communautaire cartographiés en Annexe correspondent aux sites qui feront l'objet d'un arrêté ministériel de désignation en zones spéciales de conservation (ZSC)

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : LORTON Georges
Adresse : 6 chemin des beveys
Commune : 21700 VILLARS-FONTAINE
Téléphone : 06 75 86 11 48 Fax :
Courriel : georges.lorton@orange.fr

Le projet :

Intitulé : Défrichement de 0,8 ha pour planter de la vigne
Adresse : Les Petites Vignes
Commune : 21220 SEGROIS
Référence cadastrale : ZB 77
A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ? Parcelle en site Natura 2000
.....

1. Description du projet

1.A. Nature du projet

Description sommaire du projet

Projet de plantation de 0,8 ha de vignes en lieu et place d'une friche brousailleuse et de rejets de sapins, sur une parcelle attenante à un boisement (forêt de Mantuan).

A noter qu'un linéaire végétal (arbres et arbustes) sera conservé et valorisé en limite ouest de la parcelle.

1.B. Localisation par rapport à Natura 2000

Le projet est il situé :

- Dans un ou plusieurs site Natura 2000 : Oui Non

Le(s)quel(s)? N° Site : FR 26....12001..... Nom du site : Arrière-côte de Dijon et de Beaune
N° Site : FR 26..... Nom du site :
N° Site : FR 26..... Nom du site :

- A proximité d'un ou plusieurs sites Natura 2000 : Oui Non

Le(s)quel(s)? N° Site : FR 26..... Nom du site :
N° Site : FR 26..... Nom du site :
N° Site : FR 26..... Nom du site :

Vous trouverez en *Annexe 1* la carte des sites Natura 2000 du département.

Cette cartographie est également disponible sur le site internet de la DREAL Bourgogne (cf page 1)

Joindre au présent formulaire :

- la **carte de l'Annexe 1** correspondant à votre département en localisant le projet
- une **carte de localisation précise** du projet (carte IGN au 1/25 000^e) et du périmètre Natura 2000 ou plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.). Les fonds de plan adaptés à l'échelle et les périmètres Natura 2000 peuvent être édités avec l'outil « cartographie dynamique » sur le site internet de la DREAL (cf page 1).

1.C. Étendue du projet

Quelle est la surface de l'implantation du projet : **8000**.....m²

Quelle est la longueur (si linéaire) :m

Quelles sont les emprises en phase chantier : **8000**...m²

1.D. Délais de réalisation

Projet pérenne (Construction,...)

Durée du chantier (en jour, mois) : **10 jours au total**

Période du chantier (jour, mois) :

Défrichement entre janvier et mars 2024

Arrachage souches entre sept 2024 et mars 2025

Projet temporaire (Manifestation,...)

Durée du projet (en jours, mois) :

Période du projet (jour, mois) :

1.E. Aménagement(s) inhérent(s) au projet

Décrire, le cas échéant, les aménagements nécessaires au projet (voies, réseaux, zone de stockage).

Pour les manifestations ou interventions, préciser les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, la logistique et le nombre de personnes attendues.

L'opération de défrichement puis d'arrachage des souches ne nécessitera aucun aménagement particulier en terme de voirie, réseau ou stockage.

1.F. Entretien, fonctionnement, rejet

Préciser si l'activité générera des interventions ou rejets sur le milieu durant la phase chantier et la phase d'exploitation (traitements chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eaux pluviales ou usées, pistes), et les décrire succinctement (fréquence, nature, ampleur,...)

Le projet de défrichement impliquera un débroussaillage mécanisé et dessouchage.

Ces actions se dérouleront en un minimum de temps et en dehors des périodes de reproduction pour limiter les impacts sur la faune locale.

Aucun rejet n'est à prévoir en phase chantier. Une fois le site planté en vignes, celles-ci seront exploitées en agriculture biologique. Les traitements seront limités au strict nécessaire, sans pesticide.

1.G. Cartographie de la zone d'influence de l'activité

Vous pouvez délimiter la zone d'influence de votre projet sur une carte au 1/25000 ème ou plus précise, en faisant également figurer les périmètres Natura 2000.

1.H. Démarches entreprises auprès d'experts

Avez-vous eu des contacts avec les animateurs de sites Natura 2000, des experts, des associations de protection de la nature lors de la définition de votre projet : demande d'information, discussion sur les scénarii techniques pour minimiser les incidences ? Oui **Rencontre sur site avec les deux animateurs Natura 2000 à l'été 2023.**

La majorité du site présente peu d'intérêt au regard des enjeux Natura 2000 (broussailles et sapins). Outre les mesures d'évitement des périodes de reproduction pour la phase de chantier, leurs conseils seront mis en œuvre : maintien et entretien d'un cordon végétal en limite Est, plantation d'un linéaire d'arbres fruitiers en limite Ouest, création de petits empierrements en limites de parcelle, enherbement des contours de vignes et des rangs.

2. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer quels sont les usages actuels de la zone du projet et ses alentours.

- Pâturage/ Fauche
- Grandes cultures
- Sylviculture
- Autres (préciser) : **Viticulture**

- Pêche
- Chasse
- Autres sports et loisirs

- Décharge sauvage
- Urbanisée
- Aucun

Indiquer les usages créés ou amplifiés par le projet et l'évolution du bâti existant

Viticulture

3. Habitats naturels

Le tableau ci dessous vous permet d'indiquer les **habitats naturels** (c'est-à-dire les types de milieux) présents à l'emplacement même de votre projet et à proximité. Cet état des lieux peut être établi sur la base d'observations et/ou des informations figurants dans les cartes des documents d'objectifs (Où trouver l'information ? Page 1)

De même il permet de détailler les incidences que peut engendrer votre projet (implantation et à proximité) sur ces habitats.

Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rejet dans le milieu aquatique | <input type="checkbox"/> Rejets dans l'air (poussières, fumées) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piétinement | <input checked="" type="checkbox"/> Circulation de véhicules |
| <input type="checkbox"/> Remblaiement ou creusement | <input type="checkbox"/> Autres incidences :..... |

Type d'habitat naturel		Cocher si affecté par le projet	Précision sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	Précision sur les incidences par milieu
Milieux ouverts	Prairie, Pelouse	X	Reliquat de pelouse marneuse	Plantation de vignes en Agriculture Biologique Défrichement prévu en dehors de la période de reproduction. La création de tas de pierre à plusieurs endroits de la parcelle favorisera la préservation des insectes et reptiles, constituant le régime alimentaire des espèces d'oiseaux potentiellement présentes dans le secteur.
	Lande et parcours			
	Bocage, haies			
	Autre :			
Milieux forestiers	Forêt de résineux			La création de tas de pierre à plusieurs endroits de la parcelle favorisera la préservation des insectes et reptiles, constituant le régime alimentaire des espèces d'oiseaux potentiellement présentes dans le secteur.
	Forêt de feuillus			
	Forêt mixte			
	Autre :	X	Environnement général buissonnant	
Milieux humides	Cours d'eau			Le maintien d'un linéaire d'arbres et arbustes et la plantation d'arbres fruitiers limitera l'impact sur la biodiversité.
	Fossé			
	Étang			
	Zone humide			
	Autre :			
Milieux rocheux	Falaise			
	Affleurement rocheux			
	Éboulis			
	Autre :			

Afin de faciliter l'instruction du dossier et de mieux appréhender les milieux naturels environnants, merci de fournir quelques photos de l'implantation du projet et de son environnement en reportant leur numéro sur une carte de localisation et en indiquant ci-dessous leur légende.

Photo 1 : [friche.sapin.\(arrière.plan\).et.reliquat.de.pelouse.marneuse.\(premier.plan\)....](#)

Photo 2 : [friche buissonnante](#)

Photo 3 :

Votre projet engendre t-il la destruction ou la détérioration d'habitats naturels ?

- | | |
|---|------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|---|------------------------------|

Si oui préciser le type d'habitat et la surface concernée

..... [1000 m² de pelouse marneuse](#)

..... [7000 m² en buissons, friche](#)

4. Espèces

Cet état des lieux peut être établi sur la base des informations figurants dans les formulaires standards de données, les documents d'objectifs et autres documents disponibles pour chaque site Natura 2000 (Où trouver l'information ? Page 1).

Préciser les espèces présentes sur l'implantation du projet et à proximité.

[Engouevent d'Europe](#)

[Circaète Jean le Blanc](#)

Quelles sont les incidences engendrées par votre projet sur les espèces (implantation et à proximité) ?

Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Rejet dans le milieu aquatique | <input type="checkbox"/> Rejets dans l'air (poussières, fumées) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bruits et vibrations | <input type="checkbox"/> Éclairage nocturne |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piétinement | <input checked="" type="checkbox"/> Circulation de véhicules |
| <input type="checkbox"/> Remblaiement ou creusement | <input type="checkbox"/> Autres incidences :..... |

Votre projet engendre t-il la destruction ou la perturbation d'espèces animales ou végétales qui ont permis la désignation du site Natura 2000 ?

Oui

Non

Si oui préciser les espèces concernées, leur nombre et si les perturbations concernent des fonctions vitales de l'espèce (reproduction, repos, alimentation, ...)

[Perturbations minimes](#)

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés
- destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vital d'une espèce ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés

Votre projet est il susceptible d'avoir une incidence notable sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?

Non : Justifiez votre conclusion : Grâce au respect des périodes de reproduction en phase chantier, à la création voire à la valorisation des habitats (empierrement, linéaires d'arbres et arbustes d'essences locales diversifiées, nichoirs), ainsi qu'à l'exploitation en agriculture biologique de la vigne (travail modéré du sol, traitements modérés et bio), les espèces locales de faune et flore présentes sur ce site seront préservées.
Ce formulaire accompagné de ses pièces jointes est à remettre au service instructeur du projet.

- Oui : L'évaluation des incidences doit se poursuivre. Un dossier complet (conformément à l'article R414-23 du code de l'environnement) doit être établi et transmis au service instructeur du projet.

A (lieu) : [Villars-Fontaine](#)

Signature : [Georges LORTON](#)

Le (date) : [14/11/2023](#)

